

**O.F. 4 août 1977**

## **Langon**

### **Le village de la Lande du Moulin.**

Une forme nouvelle de tourisme : les gîtes. A Langon, se sont des gîtes communaux qui sont offerts aux touristes. Ils répondent à la charte des gîtes de France et présentent toutes garanties en matière d'installations et de sanitaires.

Réalisées par la municipalité de Langon sur la Lande du Moulin, ces résidences, édifiées à l'ombre des pins, sont au nombre de 20 et trois types : 10 A pour 6 personnes, 5 B pour 8 personnes et 5 C pour 4 personnes.

Mais cette année, pour satisfaire aux demandes, il a fallu équiper 4 pavillons prévus pour des maisons individuelles de retraite.

#### **Affichage : complet**

Au bureau du syndicat d'initiative, à la question des réservations, il vous est répondu : « **Complet depuis le 15 juin et il en sera ainsi jusqu'à la mi-septembre** ». Ce village de vacances répond donc aux besoins des familles. Chaque gîte étant personnalisé et disposant d'une pelouse attenante. Un exemple : celui de la famille d'un médecin belge y séjournant actuellement pour 15 jours : « **satisfaction complète pour l'installation et les tarifs... Avec 6 personnes, il serait impossible de passer 15 jours à l'hôtel. Ici, les enfants peuvent s'ébattre, aller à la pêche et nous partons au bord de la mer et pique-niquons.** ».

#### **Carrefour interrégional et international**

Près des logements des logements, sont prévus des parkings. Nombre de voitures portent des numéros d'immatriculation de France (région parisienne, du Nord, du Lyonnais), mais aussi des marques étrangères... en particulier de Belgique et d'Allemagne. Les Belges y sont en maisons, venus de plusieurs provinces, d'où l'occasion de rencontrer des compatriotes et de faire connaissance, comme le reconnaissait ce médecin belge.

#### **Témoignages de satisfaction**

La visite de monuments et de sites historiques, les promenades touristiques, les distractions (pêche, tennis, bibliothèque, salle de ping-pong) contribuent à rendre un séjour agréable et à procurer des motifs de satisfaction.

Il faut y ajouter aussi l'accueil réservé par le personnel du syndicat d'initiative en permanence, mêle le dimanche. Parfois de petites remarques sont faites : ce fut le cas pour la difficulté de la distribution du courrier et une « hôtesse » du S.I. accomplit désormais cette tâche.

Avec les classes vertes pendant l'année scolaire et pendant l'été, le village de vacances et l'auberge de jeunesse qui accueille des jeunes de toutes nationalités, l'animation à Langon connaît donc un caractère permanent.

*J. MAILLARD*

